

AVIS PUBLIC

REPORT DE LA SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

AVIS EST DONNÉ que conformément à la *Loi sur l'instruction publique*, la séance du Conseil d'administration du Centre de services scolaire du Lac-Abitibi, du 30 septembre 2025, est reportée au 28 octobre 2025 à 19h.

Le public est invité à assister à la séance via TEAMS. Veuillez communiquer avec Madame Mélissa Gauthier au 819-333-5411 option 1, poste 2205 pour recevoir le lien de la rencontre.

Toute personne souhaitant poser une question lors de la période de questions du public doit, au préalable, s'inscrire à cet effet en communiquant avec la Secrétaire générale (secretariatgeneral@cssla.gouv.qc.ca) et en indiquant :

- Son nom et l'objet de la question qu'elle ou il désire poser.

Conformément à la réglementation, seules les personnes inscrites au plus tard le 28 octobre 2025, 19 h, peuvent poser une question lors du point « Période de questions du public ».

Donné à La Sarre, ce 23^e jour de septembre 2025.



Me Manon Fortier
Secrétaire générale

Centre
de services scolaire
du Lac-Abitibi

Québec 